

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du

27 septembre 2018

Présidence

M. Nicolas Morel

Objet

Préavis n° 2018/11 – Modification du Règlement sur le plan général

d'affectation et la police des constructions

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

vu le préavis municipal n° 2018/11,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'adopter le projet de modification du Règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions, version 2018.

Ainsi délibéré en séance du 27 septembre 2018.

Le Président

W. 1910 W

Nicolas Morel

La Secrétaire

Chantal Junod Napoletano